Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 28 (1890)
Heft: 28

Artikel: Un souvenir de 1815
Autor: Tauxe, E.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-191771

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Il en résulte qu'il est suffisamment facile aux malfaiteurs de pénétrer la nuit dans les maisons et plus facile encore d'en sortir une fois leur coup fait. Il leur suffit de crier d'une voix ferme : « Cordon, s'il vous plaît », ou tout au plus de jeter un nom en passant devant la loge.

Il n'en est pas de même à Madrid, où personne ne peut sortir sans l'intervention du sereno qui est chargé d'ouvrir la porte, qui connaît tous ses locataires et qui, dès qu'il voit une personne suspecte, redouble de vigilance et s'assure que tout est régulier.

(*Petit Parisien.*)

Un souvenir de 1815.

Nos lecteurs se souviennent que, dans le courant du mois dernier, nous avons publié deux ou trois correspondances relatives à l'origine de la famille Tauxe. A cette occasion, un des descendants de cette ancienne famille nous avait communiqué les lignes suivantes rappelant un curieux épisode du passage des troupes alliées sur notre territoire, en 1815 :

« Enfant, j'avais le privilège de passer mes vacances chez mon grand-père, qui habitait un chalet isolé au bord de la forêt, un peu au-dessus des Salines de Bex, non loin de l'Avençon. Après les durs travaux de la journée et le repas du soir, il avait l'habitude d'aller fumer sa pipe sur le banc adossé au chalet. J'étais bien vite entre ses genoux, et il savait qu'il ne serait pas tranquille avant qu'il m'eût raconté encore une fois son histoire. Son histoire, pour moi, c'était celle de toute l'époque troublée du commencement du siècle. J'aurais passé la nuit à l'écouter, et ce n'était pas moi, je vous l'assure, qui proposait de remettre au lendemain la suite de son récit. Mais il l'interrompait pour me dire :

— Allons nous coucher, mon enfant ; c'est l'heure. Ecoute, la chouette huhule déjà par le bois, et puis, tu vas avoir froid. Il cherchait à m'éloigner de lui pour pouvoir se lever ; mais, pressant ses genoux de plus en plus fort, je lui disais d'un ton suppliant :

— Oh ! encore un petit moment !

Et si je le voyais résolu à lever la séance, je m'empressais d'ajouter :

— Eh bien ? plus que celle de l'Autrichien et puis ce sera tout ! Je savais qu'il ne résistait jamais à cette prière.

C'est qu'elle lui rappelait des souvenirs très personnels, cette histoire de l'Autrichien. Aussi, tandis qu'il rallumait sa pipe, je voyais passer sur ses lèvres un fin sourire qui semblait me dire : « Ah ! petit malicieux, tu as su trouver ma corde sensible ! » Et il recommençait le récit de cette aventure que vous me permettrez de vous raconter brièvement à mon tour, en laissant de côté bien des détails que je n'ai pas oubliés après plus de vingt ans.

« C'était en 1815. Les Autrichiens venaient de pénétrer dans le Valais par le Simplon. Une partie de cette armée se répandit sur les rives vaudoises du Léman, tandis que l'autre allait livrer un combat à Meillerie, puis, par Thonon et Genève, se diriger du côté de Nyon pour donner un dernier assaut aux Français, à St-Cergues.

Comme toutes les troupes en campagne, celle-ci avait laissé derrière elle des traînards, des éclopés. Beaucoup s'étaient (pour me servir de l'expression de mon grand-père), « riblés les talons en passant le Simplon. »

Arrivés à St-Maurice, ceux de ces traînards appartenant à l'armée qui devait se battre à Meillerie, avaient ordre d'aller rejoindre leurs compagnies respectives à Nyon en passant par le canton de Vaud, mais plusieurs avaient les pieds dans un état tel qu'ils ne pouvaient plus marcher.

C'était en juin, il faisait très chaud et la route était encore longue. On prit le parti de réquisitionner des chars dans la contrée pour transporter ces demi-invalides. Bex put fournir le nombre de chars qu'on lui réclamait, mais il lui manquait un conducteur. Les hommes, à ce moment surtout, n'étaient pas nombreux au village.

A cette époque, on aurait pu appliquer à mon grand-père ces jolis vers de Paul Déroulède, écrits après les désastres de 1870, et qui peignent les petits Turcos :

C'était un enfant,
Dix-sept ans à peine,
De beaux cheveux blonds
Et de grands yeux bleus.

Mais il n'était pas petit, car quelques années plus tard il se trouvait dans le premier rang du contingent des grenadiers du Grand-District. Il était déjà aussi robuste et vigoureux qu'on l'est à vingt ans.

Les chars étaient devant l'auberge de l'Union prêts à partir ; les gens du village regardaient, tout en donnant leur avis au membre de l'autorité chargé d'organiser l'expédition. Celui-ci, apercevant mon grand-père, lui dit :

— Irais-tu, toi, Jacob ?...

— Oh ! tout de même ! si ma mère permet, pourquoi pas ? avait-il répondu.

Et la mère ayant permis, il était parti.

Le voyage allait toucher à sa fin. Il s'était accompli jusque-là sans incident. Les Autrichiens, heureux d'être délivrés du sac et du fusil, et surtout de ne plus endurer le frottement de leurs chaussures, charmés de rouler à char à travers un si beau pays et probablement aussi émus par quelques verres de ce bon petit blanc piqués au passage, devaient avoir l'air, à ce que je me figure, de revenir d'une course militaire organisée par la Société fédérale des sous-officiers. Oh ! pas plus malheureux que ça.

Mais voici qu'à un endroit la route devient mauvaise, la pente à gravir un peu roide. Les chevaux fatigués ne peuvent plus avancer.

Mon grand-père ayant remarqué qu'à cet endroit plusieurs soldats étaient descendus des chars qui étaient en avant, arrêta le sien, sauta à terre, pendit son fouet au collier d'un des chevaux, et, s'avançant vers les soldats les plus valides, leur fit signe de suivre son exemple.

Mon grand-père ne savait pas l'allemand, mais il comprit bien vite que ses gens ne l'entendaient pas de cette oreille. L'un d'eux se distinguait de ses compagnons par ses gestes négatifs. Debout sur le char, il s'était fait le chef de la résistance, empêchant ceux qui auraient voulu se conformer au désir du jeune conducteur de se lever. Aussi la pantomime devint-elle de plus en plus vive entre lui et mon grand-père. Il y eut échange de gestes menaçants, et finalement l'Autrichien sauta du char et dégaina pour en frapper le jeune homme. Celui-ci voyant avec qui il avait à faire et n'ayant plus même son fouet dans les mains pour se défendre, ne fit qu'un saut en arrière, saisit vivement une pierre, et d'un bras nerveux, il lança le projectile à son agresseur, qui le reçut à la tête. L'Autrichien tomba, perdit connaissance et devint livide. Cette scène s'était passée en un clin d'œil.

Presque tous les autres descendirent du char, entourèrent leur compagnon et, voyant qu'il ne pouvait se relever, le prirent et le placèrent dans le fond du véhicule. Ils firent à pied le reste du chemin, et sans mot dire, comprenant sans doute que leur compagnon n'avait eu que ce qu'il méritait.

Arrivé à destination, on soigna le blessé, mais vainement. Il ne tarda pas à expirer.

Le jeune conducteur raconta ce qui s'était passé aux autres conducteurs, puis aux autorités de Nyon. Comme celles-ci étaient peu sympathiques aux ennemis de Napoléon, on félicita plutôt le jeune pâtre de son courage, et il put rentrer chez lui avec ses camarades. »

E. Tauxe.

L'inauguration de la statue de Pestalozzi, à laquelle nous n'avons pas eu le plaisir d'assister, a été malheureusement contrariée par un temps déplorable, que tout le monde a regretté. La ville d'Yverdon qui, à cette occasion, s'était surpassée en patriotisme et en dévouement, méritait mieux.

Néanmoins, à côté des tristes déceptions causées par un tel contre-temps, il n'était guère possible qu'il ne se produisît pas, au sein de cette foule inondée